

Société Mycologique de Provence

Adresse

Lieu de réunion : salle La Massabielle

Adresse postale du secrétaire général : chez Monsieur Allain Cassier, 128 Chemin des Pins, 13390 Auriol

Siège social :

Laboratoire de Botanique, Aix-Marseille Université Centre Saint-Charles, 3 Place Victor-Hugo, 13331 Marseille Cedex 3 (archives et fonds documentaire de l'association)

Site internet :

<http://champinews.fr>

E-mail :

soc.myc.prov@free.fr

Présidente

Madame Claude Monier

Objectifs :

La SMP a pour objet l'étude des champignons d'un point de vue scientifique et pratique (apprendre à identifier les espèces dangereuses et comestibles). Ses recherches portent sur tout le territoire de la Provence et principalement dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var. Les travaux scientifiques afférents à cette branche des sciences naturelles se font en collaboration avec différents laboratoires de recherche d'universités (Aix-Marseille, Montpellier, Nice...), les autres associations membres de la Fédération des Associations Mycologiques Méditerranéennes et les muséums d'histoire naturelle qui conservent les herbiers de référence (accueil des espèces nouvellement décrites, dépôts de collections).

La vulgarisation des connaissances est faite :

Lors de séances collectives de détermination, complétées par des projections commentées de photographies, observations microscopiques (salle de la Massabielle).

Expositions bisannuelle au Foyer Loisirs Charles-Grisoni et animations après des écoles (une année sur deux).

Au cours de sorties et d'excursions (deux week-ends sont organisés à l'automne).

À l'occasion des congrès de la Fédération des Associations Mycologiques Méditerranéennes (FAMM), ou de visites de musées et de laboratoires de recherche.

Modalités d'inscription :

Lors d'une séance ou d'une excursion de la SMP, tout candidat est invité à se présenter pour se faire connaître et parrainer par deux membres de l'association.

Tarifs :

Cotisation individuelle : 25 euros . Ce montant inclut l'adhésion à la Société Mycologique de Provence (13 euros), l'abonnement au bulletin de la Fédération des Associations Mycologiques Méditerranéennes (FAMM : 11 euros) et 1 euro de cotisation à la FAMM).

Cotisation pour un couple : 39 euros (un seul abonnement au bulletin).

Etudiants de moins de 25 ans : 12 euros.